



PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 juillet 2026 à 19h00

PRESENTS : MM. BAUD Mickaël, PAQUET Mathieu, ROBIN Laurence, JOLY Lionel, JOLY Valérie, BARLET Nicolas, JOUVET Pierre, GEROUDET Valérie, RAMEL Benoît.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. BAUD Nadine, DEBEAUX Alexandra.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mr PAQUET Mathieu.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 juin 2026

Les membres du Conseil municipal approuvent le procès-verbal.

2. ADMINISTRATION GENERALE :

❖ Election des membres de la commission d'appel d'offre :

La préfecture a demandé que la commune procède au retrait de la délibération n°2026/03/21 car elle procédait à la « désignation des membres » alors qu'il convient d'utiliser le terme « Election ».

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offre est composée du maire, de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants.

Sont désignés :

Membres titulaires :

- BAUD Nadine
- PAQUET Mathieu
- GEROUDET Valérie

Membres suppléants :

- BARLET Nicolas
- JOLY Lionel
- JOLY Valérie

❖ Modification et fixation du nombre d'adjoints au maire :

Le conseil municipal comptant 11 membres, le nombre maximum d'adjoints est de 3.

❖ Election d'un 3^{ème} adjoint au Maire : Mme BAUD Nadine est candidate au poste de 3^{ème} adjointe. A l'unanimité, Mme BAUD Nadine est proclamée 3^{ème} adjointe.

❖ Election d'un 1^{er} adjoint au Maire suite à la vacance du poste : Suite à l'élection de Mme BAUD Nadine au poste de 3^{ème} adjointe, le poste de 1^{ère} adjointe est vacant. Mme JOLY Valérie est candidate au poste de 1^{ère} adjointe. A l'unanimité, Mme JOLY Valérie est proclamée 1^{ère} adjointe

❖ Détermination des indemnités de fonctions aux adjoints au maire :

La préfecture a demandé que la commune procède au retrait de la délibération n° 2026/03/18 car elle indiquait l'effet immédiat de la délibération.

Au vu de la modification du nombre d'adjoint, monsieur le Maire propose d'approuver le montant des indemnités de fonctions présentées ci-dessous :

FONCTION	NOM	PRENOM	INDEMNITE	
MAIRE	BAUD	Mickaël	28,100	% de l'indice
1er adjointe	JOLY	Valérie	10,9	% de l'indice
2ème adjoint	PAQUET	Mathieu	10,9	% de l'indice
3ème adjoint	BAUD	Nadine	10,9	% de l'indice

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

- ❖ Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois : la réforme de la facturation électronique applicable à compter du 1^{er} septembre 2026 impose que les collectivités émettent les factures et les transmettent sous format électronique via la plateforme Chorus Pro. L'Office national des forêts mettant en œuvre le régime forestier et, à ce titre, procédant à la vente des bois des collectivités et dans un souci de continuité de l'organisation actuelle, il est proposé d'établir une convention pour donner mandat à l'ONF pour émettre et déposer les factures sur Chorus Pro pour le compte de la collectivité. Ce service est à titre gratuit.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

3. FINANCES :

- ❖ Budget annexe EAU et Assainissement – décision modificative n°1 : Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder à l'ajustement des crédits budgétaires afin de procéder aux amortissements des immobilisations :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6811 : Dotations aux amortissements su		6 000.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		6 000.00 €
R 2812 : Agenc., aménagements de terrains		6 000.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		6 000.00 €

- ❖ Cette décision est approuvée à l'unanimité.

4. URBANISME :

Examen des dossiers en cours

❖ Permis de construire

HANKIN	Route des Nants	Extension d'un garage	En cours d'instruc.
COCQUEREL et SUCLIER	Route des Bouts	Réhabilitation ferme	En cours d'instruc.

❖ Permis de démolir

BAUD	Route de la Fruitière	Démolition d'un appendice	Accordé
------	-----------------------	---------------------------	---------

❖ Déclaration préalable

PARIS	Route des Etoves	Création de 2 lots à bâtir	Accordée
AVENIR SOLAIRE CONCEPT	Route de Taninges	Instal. panneaux photovol.	Accordée
DE VEYRAC	Route du Col	Prolongation avant-toit	Accordée
ROUAULT	Route du Songy	Déplacement porte	En cours d'instruc.
BAUD	Route de la Fruitière	Rénovation et réfection	En cours d'instruc.

5. INFORMATIONS DIVERSES :

❖ Rencontre avec Sandra LARDY concernant le Col de l'Ancrenaz

- ❖ **Scolaire :** En raison du Rallye du Mont Blanc sur les communes d'Essert-Romand et La Côte d'Arbroz le vendredi 4 septembre, il a été demandé le **report des cours des maternelles et élémentaires du vendredi 4 septembre au mercredi 2 septembre**. Cette demande a été validée par l'inspection académique.

❖ AG Copropriété :

- Le Nantau ;
- Le Mont Chery.

❖ Trail des Gets : 18 et 19 juillet 2026 : Autorisation de la commune.

❖ Remerciements de GIS France pour la subvention de 100 € attribuée.

Prochain conseil le 10 août 2026 à 19h.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20 h 15.

Le Maire,
Mickaël BAUD

Le secrétaire,
Mathieu PAQUET